

Monsieur
Maxime Zuber
Dr ès sciences
Député, maire
Jolimont 25
2740 Moutier

La Neuveville, le 3 mai 2012

Votre courrier du 27 avril 2012

Monsieur le député-maire,

Votre courrier du 27 avril 2012 nous est bien parvenu. Nous sommes en mesure d'y répondre comme suit.

1. Votre invitation faite aux membres du Conseil du Jura bernois (CJB) à signer la pétition sera portée à leur connaissance lors de la séance plénière du 30 mai 2012.

Sur le fond, nous rappelons que le CJB n'a, contrairement à ce que vous affirmez, pas pris de décision en lien avec la signature de la pétition. Il a néanmoins exprimé sans ambiguïté son soutien à la liaison directe en question (Bâle – Suisse romande via Moutier) lors de sa séance du 28 septembre 2011. Le CJB partage ainsi la première préoccupation du Comité Liaison directe qui est affichée sur son site Internet à la rubrique « menaces en bref ». La seconde préoccupation du comité concerne exclusivement les correspondances du nœud de Delémont. Or, d'éventuels changements de ce nœud pourraient impliquer des péjorations pour le nœud de Bienne, qui revêt une importance cruciale pour le Jura bernois puisqu'il est pour la majorité des usagers de notre région le point de départ et d'arrivée des trains vers et en provenance de Berne, Lausanne, Genève, Bâle et Zurich. Dans ces conditions, le CJB a choisi de défendre les intérêts du Jura bernois en élargissant le point de vue à l'ensemble de l'Arc jurassien. C'est pourquoi il avait décidé, avant le lancement de la pétition déjà, de ne pas adhérer au Comité Liaison directe, dont la vision est plus sectorielle sur ce point.

2. Le CJB a reçu cinq courriers nominatifs (membres du Bureau et secrétaire général) datés du 23 mars 2012 à titre de pré-invitation à la cérémonie officielle de la Foire aux Saveurs. Comme aucune des cinq personnes concernées n'était disponible, nous avons indiqué le 11 avril 2012 aux organisateurs que le CJB ne pourrait malheureusement pas être représenté, préférant le signaler rapidement plutôt que d'attendre l'invitation définitive. La présence des personnalités politiques que vous mentionnez ne ressortait aucunement du courrier du 23 mars 2012, si bien qu'il ne saurait être question de reprocher au CJB d'avoir négligé une manifestation qui réunit des élus de haut rang.

Le fait que le CJB ait signifié son indisponibilité rapidement a permis un échange avec les organisateurs, qui ont fait part de leur déception. Après avoir reçu des précisions, le président du CJB - bien qu'en principe retenu par sa participation à la course des 100 kilomètres de Biemme le soir de la manifestation en question - a décidé le 17 avril dernier de tout de même se rendre au Forum de l'Arc en modifiant son agenda en conséquence. Ce fait a été communiqué verbalement le 26 avril au directeur de la Foire. Vous pouvez donc constater que le CJB n'a pas attendu votre intervention pour répondre favorablement à l'invitation en cause.

3. Les décisions du CJB relatives aux demandes de soutien financier sont notifiées aux requérants, dans ce cas particulier le Comité d'organisation local Tour de France à Porrentruy. En cas de refus, les raisons sont communiquées avec la décision afin de permettre le dépôt d'un recours si elles sont contestées, ce qui n'a pas été le cas. Sans autorisation expresse des requérants, le CJB ne peut pas communiquer publiquement ou à des personnes qui ne seraient pas membres du comité ou mandatées par celui-ci les détails de ses refus d'octroyer une subvention.

Toutefois, étant donné que le CJB agit dans les affaires de subventions prélevées sur le Fonds du sport à la place de la Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne dont il a hérité des compétences, nous répondons avec plaisir aux demandes de précisions législatives faites par des député-e-s dans le cadre d'entretiens individuels, ainsi que cela se fait habituellement dans les rapports entre le Grand Conseil et les Directions cantonales. Vous voudrez bien nous contacter afin que nous puissions fixer un rendez-vous si vous le souhaitez.

Veuillez recevoir, Monsieur le député-maire, nos salutations distinguées.

Conseil du Jura bernois

Le président :

Le secrétaire général :

Manfred BÜHLER

Fabian GREUB

Copies :

M. Philippe Monnerat, directeur de la Foire Forum de l'Arc
M. Christoph Neuhaus, Conseiller d'État
M. Hans Stoeckli, Conseiller aux États
Comité d'organisation de l'étape jurassienne du Tour de France
Conseil municipal de Moutier
Comité Liaison directe
Presse